Avril 2013 - n°183

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Démocratie, citoyenneté et responsabilité

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Vacances d'été

Rythmes scolaires

Dotation informatique

Rénovation de l'habitat

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h et sur rendez-vous

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures* • Reçoit sur rendez-vous

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce* • Reçoit sur rendez-vous

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance* • Reçoit sur rendez-vous

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics* • Reçoit sur rendez-vous

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives* • Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité* • Reçoit sur rendez-vous

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse* • Reçoit sur rendez-vous

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains* • Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

1, 2, 3... aide'cetera (Ecoute et conseil éducatif et scolaire)
Permanence libre ou sur rendez-vous, les mercredis 3 et 10 avril de 14h à 16h
Sur rendez-vous le dernier samedi du mois
Tél : 06 48 07 46 45

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 11 mai de 9h30 à 10h30
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

Savoir faire, vouloir apprendre !

Les loisirs créatifs sont la nouvelle occupation à la mode, mais il n'est pas toujours facile de maîtriser toutes les techniques nécessaires à la réalisation des créations.
Patchwork, canevas, tricot, couture, travaux manuels, mais aussi décors de table et cuisine..., toutes ces activités nécessitent un peu de dextérité, de patience, mais aussi de savoir-faire.
L'association *ALD section activités créatives* œuvre à la transmission des techniques de ces activités parfois délaissées, dans une atmosphère conviviale, depuis une quinzaine d'années. L'association est également désireuse de découvrir de nouvelles activités et est ouverte à toute personne souhaitant faire découvrir son hobby.

Les membres de l'association se réunissent les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 17h, dans une salle située au rez-de-chaussée du 12 rue de la Paix et pratiquent les activités au gré de leurs envies.
Les créations réalisées tout au long de l'année sont ensuite vendues lors des journées du Téléthon et les profits sont intégralement reversés à l'AFM Téléthon.
Pour rencontrer les membres de l'association et découvrir leurs ouvrages, leurs poupées et assister à des démonstrations, **deux journées portes ouvertes sont organisées les lundis 8 avril et 6 mai prochains.**

Renseignements :
ALD section activités créatives,
Marianne Cheval : 06 99 39 06 95
Adhésion possible tout au long de l'année : 30€

sommaire

entre nous 4
L'été approche, les grandes vacances aussi !
Au fil de la vie
La mairie de Déville est sur Facebook !

dossier 5-7
Démocratie, citoyenneté et responsabilité

vie de la cité 8-10
Nouveaux rythmes scolaires
Le MDMSA Badminton a le volant en poupe !
Dotation informatique, la ville équipe les écoles
La permanence impôts, une aide précieuse
Rénovation de l'habitat : des aides existent
Arrêt sur images
C'est en bref

à l'affiche 11
Salon des Plasticiens Créateurs : 15ème édition
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Ingrid Burgy**/ Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues: **Jennifer Brument, Sophie Hébert**/ Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à 6 600 exemplaires

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

Démocratie, citoyenneté et responsabilité

La vie publique est devenue très complexe: intérêts contradictoires, responsabilités, difficultés techniques et financières... s'entremêlent pour rendre toute action publique plus difficile.

Il est de la responsabilité des élus d'écouter les préoccupations des uns et des autres, comme il est de la responsabilité de chaque citoyen de les exprimer.
Nous essayons de développer ces espaces de dialogue pour mieux sentir où est l'intérêt général et ce numéro du Déville Info est l'occasion d'en faire un tableau d'ensemble.

Mais il est aussi de notre responsabilité d'élu de décider, d'apporter une expression de l'intérêt général, sans certitude d'avoir la vérité, mais avec le souci d'avancer au service de tous.

Il est aussi de notre responsabilité de faire respecter la décision collective faute de quoi c'est la jungle qui s'instaure au détriment des plus fragiles.
Dans la période difficile que nous traversons, il faut savoir concilier la nécessité du débat, et l'obligation de décider. J'essaie de le faire pour notre commune.

A vous de juger.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué à la recherche et aux affaires européennes
Président de la commission développement économique

arrêt sur images

Les aînés ont pu assister à une exposition de vêtements à la résidence pour personnes âgées la Roseraie

Grâce aux locaux et aux courts adaptés, le Tennis Club de Déville obtient le label «sport et handicap»

Dans le cadre de «l'Italie à l'honneur», les petits ont découvert l'histoire de Pinocchio à la médiathèque

Assemblée générale de l'Amicale Laïque Déville Handball

Les aînés de la Filandière ont fêté Mardi Gras et ont assisté à un spectacle

«Fête des familles» du groupe de danses anciennes

L'été approche, les grandes vacances aussi !

Les vacances d'avril approchent, et les vacances d'été aussi ! La municipalité a préparé un programme d'activités pour les 3/17 ans, plus divertissantes les unes que les autres.

Les accueils de loisirs

Un été à Déville? Les accueils de loisirs maternel, primaire et ado fourmillent d'activités ludiques pour les 3/16 ans, accueillis à la journée de 8h30 à 17h. Pour encore plus d'amusements, la garderie est ouverte avant et après les accueils de loisirs.

Vacanc'sport

Rien de mieux que des stages sportifs pour oublier l'année scolaire. Les 11/16 ans peuvent s'adonner, dans un cadre sécurisé, au basket, à l'accrobranche, à la crosse québécoise, au tchoukball, à la natation sauvetage...

Les séjours en gîte

5 jours/4 nuits, c'est la durée des 6 séjours organisés par la ville. Nautisme, VTT, poney, découverte du littoral, escalade, Paris.., les 6/16 ans n'ont plus qu'à choisir et à découvrir.

Les séjours délégués de l'Aroeven

En plus de ces séjours, la ville renouvelle son partenariat avec l'Aroeven (Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale). Des séjours de 10 jours minimum emmènent les jeunes visiter la Corse, l'Espagne, le parc naturel régional de la Chartreuse, de profiter des attraits de Sévrier, Meschers et de la Croatie. Cette année, deux nouveaux séjours sont proposés : l'Italie, berceau de notre civilisation et Bellevaux, lieu d'exploration de la montagne savoyarde.

Renseignements et inscriptions

Tous ces séjours et les modalités d'inscriptions sont dans la brochure «vacances» de l'été 2013, disponible en mairie ou sur le site de la ville www.deville-les-rouen.fr.
Les inscriptions aux accueils de loisirs, vacanc'sport et séjours en gîtes se déroulent dès maintenant et jusqu'à 15 jours avant l'accueil de l'enfant (en fonction des places disponibles) au Pôle Inscription de l'Hôtel de Ville.
Les inscriptions pour les séjours de l'Aroeven ont lieu jusqu'au 21 juin, dans les locaux de l'association situés dans l'école Léon Blum.

Renseignements :
Hôtel de Ville Pôle Inscription
Service de la jeunesse, des écoles et des sports
Tel : 02 32 82 34 80

au fil de la vie

Février 2013

Bienvenue

Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant dans le Déville Info, *ont la possibilité de le demander.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

- Kalvin, Eric, Guillaume, Jean-François HERMIER

Vœux de bonheur

- Mareva BERNIER et Yvan CARPENTIER

Condoléances

- Denise ANQUETIL
- Marthe GRANDSIRE veuve HERPIN
- Marie TRANCHARD veuve PAWLOWSKI
- Simonne LEPRETTRE
- Michel LEVASSEUR
- Geneviève EPONVILLE veuve MÉDRINAL
- Augustine BRAUT divorcée PHALIP
- Janine VALLERY veuve LEFEBVRE
- Raymond LUPART
- Henriette DUCHEMIN veuve BESNARD
- Liliane GOUDE épouse BARBAY
- Mireille PERCEBOIS épouse BENGRINE
- Hélène BRIFFARD veuve RENDU

ça se fête

- Nils Bernard va être parrainé civilement le samedi 13 avril à l'Hôtel de Ville.
- Elias Masurier va être parrainé civilement le samedi 13 avril à l'Hôtel de Ville.
- Gabin Théodore va être parrainé civilement le samedi 27 avril à l'Hôtel de Ville.

à savoir

La mairie de Déville est sur Facebook !

Vie culturelle, informations pratiques, actualités,..., la ville de Déville vit aussi au rythme du numérique avec sa page Facebook «Mairie de Déville lès Rouen». Sans oublier le site Internet de la ville www.déville-les-rouen.fr et les applications pour smartphones.

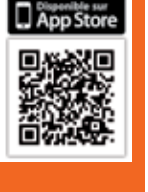

Démocratie, citoyenneté et responsabilité

Depuis 1789, date de la révolution française, la France est une démocratie. Les droits des français ont évolué au fur et à mesure des changements de République, complétant leur statut de citoyen qui comporte des droits civils et politiques mais aussi des devoirs civiques définissant son rôle dans la cité et ses responsabilités face aux institutions.

Mieux vivre dans sa ville

Déville évolue et s'embellit de jour en jour. Et cela ne peut se faire sans la participation de tous. La municipalité veille à impliquer le plus possible les habitants dans la vie de la cité en mettant en place des outils permettant une démocratie de proximité comme les réunions publiques, les séances publiques du Conseil municipal.

Mais mieux vivre dans sa ville c'est aussi participer aux instances consultatives et être citoyen. Cela se traduit par l'inscription sur les listes électorales, l'exercice du droit de vote mais aussi le recensement pour les jeunes âgés de 16 ans.
Enfin, mieux vivre dans sa ville c'est faire preuve de responsabilité et de respect envers autrui.

La démocratie de proximité à l'écoute des citoyens

La commune est l'entité qui permet aux élus d'être au contact permanent des habitants. Ils doivent comprendre les préoccupations quotidiennes des citoyens et oeuvrer pour l'intérêt général. Pour faciliter cette communication et inciter les citoyens à participer à la gestion des services publics locaux, le Maire et les élus ont mis en place des lieux permettant une démocratie de proximité.

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit quatre fois dans l'année. Les dates sont annoncées dans le Déville Info, sur le site Internet de la ville www.deville-les-rouen.fr, et sur les panneaux lumineux. Le Conseil municipal réunit toutes les personnes qui ont été élues lors des élections municipales. Il gère, par ses délibérations, les affaires de la commune. La séance du Conseil est ouverte au public qui y assiste en simple spectateur. Le compte-rendu du Conseil est consultable en mairie et sur le site Internet de la ville.

D'autres instances participatives sont organisées permettant aux habitants de Déville d'interroger les élus ou de leur faire part de difficultés au quotidien.

Les visites de quartier

Les élus parcourent la commune à la rencontre des habitants. Organisées tous les deux ans, elles sont l'occasion de faire un bilan sur la vie du quartier. Constructions d'habitations, rénovation des chaussées, problèmes de nuisances et de stationnement, ces sujets préoccupent les résidents mais aussi les élus soucieux d'améliorer et d'entretenir le cadre de vie des habitants de Déville.

Les réunions publiques

Elles sont organisées pour informer les habitants de certains quartiers ou les utilisateurs de certains équipements, de la réalisation de nouveaux aménagements (comme lors des travaux de la rue Georges Hébert). En ce moment des réunions se tiennent car la ville réalise la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'objectif est d'informer et de faire participer les habitants à la vie de la ville, en expliquant les enjeux et en répondant aux interrogations. Ces réunions ponctuelles donnent la possibilité aux élus d'expliquer plus en détails les projets réalisés sur la ville.

Des commissions extra-scolaires et des conseils de crèche sont également mis en place afin d'informer les parents des activités des structures que fréquentent leurs enfants.

Les permanences du Maire et des élus

Le Maire, Dominique Gambier, accueille les habitants sans rendez-vous le vendredi, de 10h à 12h. C'est ainsi l'occasion d'échanger sur les différentes problématiques liées aux difficultés sociales, au logement, à l'emploi, ou encore au voisinage...

Les adjoints reçoivent eux aussi sur rendez-vous ou lors de leur permanence; c'est toujours un moment d'échange utile aux uns et aux autres. Prendre rendez-vous avec les élus c'est possible, en appelant le Cabinet du Maire 02 35 76 88 18 ou par mail elus@mairie-deville-les-rouen.fr.

zoom sur...

Les visites de quartier

Les prochaines visites de quartier auront lieu :

Samedi 6 avril,
Quartier Demi-Lune/Route de Dieppe

Samedi 4 mai
Quartier de la Paix

Samedi 25 mai
Quartier Eglise/Georges Hébert

Samedi 1er juin
Quartier Verdun/Lanfry

Samedi 15 juin
Quartier Coty/Bargteheide

Citoyenneté et responsabilité

Une ville, une région, un Etat, est dirigé par une personnalité élue par des citoyens. Pour choisir son représentant et exprimer sa volonté, il faut voter. «Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir civique», comme l'indique la mention sur les cartes d'électeurs. Le droit de vote est un des droits civiques de base dans une démocratie.

L'inscription sur les listes électorales

Pour exercer son droit de vote, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. Les nouveaux habitants de Déville sont invités à réaliser cette démarche. Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre et permettront de voter à compter du 1er mars 2014. Les demandes doivent être déposées par les intéressés. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie, peuvent adresser leur demande par correspondance, à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie (ce formulaire peut également être téléchargé sur le site Internet « Service-Public.fr ») ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Dorénavant, pour les plus de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales est faite d'office : dans ce cas, aucune démarche n'est à effectuer. En 2013, cette procédure concerne les jeunes qui ont ou auront 18 ans entre le 1er mars 2013 et le 28 février 2014. Un courrier est envoyé systématiquement, aux environs du mois de septembre/octobre par la mairie aux jeunes remplissant les conditions nécessaires afin de les informer de leur inscription d'office.

Les jeunes qui n'auront pas reçu ce courrier sont invités à se renseigner auprès du service «Population» de la Mairie.

Le vote

Pour participer à un vote, il est demandé de présenter sa carte d'électeur et une pièce d'identité. La pièce d'identité est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, la carte d'électeur par contre n'est pas obligatoire mais il est vérifié, au vu de la pièce d'identité, que la personne est bien inscrite sur les listes électorales.

Si les électeurs ne peuvent pas se rendre aux bureaux de vote, il est possible de donner une procuration à la personne choisie, inscrite sur les listes électorales de Déville. Cette procuration peut être faite à la gendarmerie de Déville ou au commissariat de Maromme à l'aide d'une pièce d'identité. Il faut connaître le prénom, le nom, la date et le lieu de naissance de la personne choisie, qui ne peut porter qu'une procuration.

Responsabilité, agir au quotidien pour le bien-être de tous

«La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui» (déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).

Afin de vivre dans un environnement agréable et sécurisant pour tous, il est nécessaire de respecter certains usages et d'agir de manière responsable.

Les chiens sont une source de joie pour leur maîtres mais deviennent vite un désagrément pour les autres si leurs déjections ne sont pas ramassées. De même, des poubelles sont disposées dans la ville pour accueillir les détritus. Une voiture garée sur le trottoir est un danger, tant pour le piéton qui doit emprunter la chaussée que pour l'automobiliste qui doit manoeuvrer pour éviter le véhicule stationné. Le respect des places handicapées est également indispensable. Les structures collectives sont très fréquentées, leur dégradation nuit à la pratique sportive de nombreux habitants.

Les bacs de collecte des déchets n'ont pas vocation à décorer la rue, ils doivent être sortis la veille de la collecte au soir, et rentrés le jour même.

Etre responsable, c'est respecter sa collectivité.

zoom sur...

Le recensement militaire

Le recensement militaire concerne tous les jeunes gens et les jeunes filles, de nationalité française, âgés de 16 ans révolus. Il s'agit d'une obligation légale à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Pour les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, le recensement doit se faire dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Pour se faire recenser, il faut se présenter à l'Hôtel de Ville, service «Population» muni du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Il est délivré une attestation de recensement qui doit être conservée précieusement car il n'est pas délivré de duplicata. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, Bac, permis de conduire et même conduite accompagnée.

A la suite des formalités de recensement, les jeunes recevront une convocation pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense à laquelle il est obligatoire de participer : cette journée comprend des tests d'évaluation des acquis scolaires fondamentaux, une présentation de la Défense Nationale, des divers métiers, des différentes formes de volontariat ou d'engagement civil ou militaire...

Le recensement militaire permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Nouveaux rythmes scolaires : objectif premier, la réussite scolaire des enfants

Il fut un temps où les enfants allaient six jours par semaine à l'école ; puis on est passé à cinq jours, puis à quatre jours et demi, et depuis peu à quatre jours.

Dans le même temps, le volume des connaissances que l'on demande à l'enfant ne cesse de croître. Et l'on s'étonne que de plus en plus d'enfants échouent dans de telles conditions d'apprentissage.

L'objet de la réforme sur les rythmes scolaires n'est pas d'accroître le temps d'apprentissage des enfants qui reste à vingt-quatre heures; il est de l'étaler sur neuf demi-journées sur la semaine au lieu de huit.
Bien sûr, le temps scolaire n'est pas le temps de travail de beaucoup de parents. Modifier l'un, a nécessairement des répercussions sur l'autre. Le changement des rythmes scolaires suppose des changements dans l'organisation des familles, des activités collectives, communales ou associatives.

La commune va organiser ce qu'elle propose aux familles en tenant compte de ces nouveaux horaires des écoles :

- En élargissant les heures d'ouverture de ses garderies sans charge supplémentaire pour les familles
- En adaptant ses accueils de loisirs du mercredi et en ouvrant en particulier un accueil pour les enfants de 3 à 6 ans le mercredi
- En modifiant les activités de l'Usep, de l'école de musique, des clubs sportifs

La commune poursuivra bien sûr, les activités qu'elle offre déjà sur le temps du midi. Très prochainement, les horaires définitifs des écoles seront arrêtés avec les directeurs d'écoles, pour que l'organisation générale de ces nouveaux rythmes scolaires puisse être totalement prête pour la prochaine rentrée.

Bien sûr, ce dispositif n'est pas figé, et pourra être amélioré sur tel ou tel point au fur et à mesure des nécessités, dans les années qui viennent.

Le MDMSA Badminton a le volant en poupe !

Le Maromme Déville Mont-Saint-Aignan (MDMSA) Badminton est un club qui n'en finit plus de cumuler les médailles d'or, d'argent et de bronze.
Que ce soit en tournoi simple ou en double, les juniors, cadets, minimes, benjamins et poussins du club brillent sur les terrains de badminton.
En 2012, ils ont remporté trois médailles au championnat de France universitaire : deux d'or, en double homme et double mixte et une de bronze en tournoi simple homme. Le club participe également aux tournois nationaux, régionaux et départementaux.
Le badminton est un sport qui requiert de la précision, de la réactivité et de la rapidité. En salle, pour les compétitions, ou en extérieur, pour la détente estivale, ce sport convivial est accessible à tous.
Pour s'inscrire au MDMSA, rendez-vous sur le site du club : www.mdmsabadminton.com. Un certificat médical est nécessaire à la pratique de ce sport. L'adhésion varie de 145 à 230 €.

Renseignements :
Sarah Vauzelle 06.82.99.44.45
sarah.mdmsa@gmail.com

arrêt sur images

Dans le cadre de «l'Italie à l'honneur», l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique a donné un spectacle intitulé «voyage en Italie».

Toujours dans le cadre de «l'Italie à l'honneur», une conférencière a fait découvrir les subtilités de l'art étrusque.

Les aînés de la Filandière ont été divertis par un après-midi accordéon.

Les aînés se sont retrouvés pour jouer au loto, à la Roseraie

Vie scolaire

Dotation informatique, la ville équipe les écoles

L'apprentissage de l'outil informatique à l'école est devenu une obligation. L'objectif est de faire entrer l'école dans l'ère du numérique et ainsi permettre aux élèves d'avoir le même bagage informatique à la sortie du lycée, le B2i (brevet informatique et Internet). Ce brevet est une preuve que l'élève a acquis une certaine maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par le biais de cinq objectifs: s'approprier un environnement informatique de travail; adopter une attitude responsable; créer, produire, traiter, exploiter des données; s'informer, se documenter, communiquer et échanger.

La ville de Déville a déjà équipé les écoles d'une salle informatique comprenant 10 à 12 ordinateurs et un ordinateur est installé dans chaque classe. Pour compléter ce dispositif, deux projets pilotes sont mis en place.

Le premier est la mise en place de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles, qui à terme vont remplacer le tableau noir. La classe de monsieur Robbes, de l'école Rousseau, est la première à tester ce dispositif qui permet à l'élève une utilisation simple et ludique. Cet outil s'intègre parfaitement dans les apprentissages, à des moments différents de la journée. La prochaine classe à être équipée sera celle de madame Louvet, de l'école Charpak, et deux autres écoles d'ici la fin 2013.

Le deuxième projet pilote est installé simultanément dans les écoles Rousseau et Charpak. Désireuses d'intégrer rapidement le numérique dans l'apprentissage scolaire, elles sont équipées de serveurs qui permettent de stocker les travaux des élèves, réalisés tout au long de leur scolarité dans le primaire (retouche photo, création de calendriers, traitement de texte, documents Excel, dessin assisté...). Les élèves peuvent se connecter à leur propre profil, créé par l'enseignant, sur tous les postes informatiques de l'école et consulter leurs travaux.

A l'école Charpak, les élèves qui quitteront le CM2 en juin, auront la possibilité de mettre leurs documents numériques sur une clé USB qui leur sera remise prochainement. L'élève pourra ainsi prendre la mesure de ces progrès dans le domaine informatique et réaliser un book regroupant l'ensemble des documents numériques.

Dans le cadre du mois de la Petite Enfance, les enfants ont pu apprécier l'exposition «Les livres, c'est bon pour les bébés» à la médiathèque, le spectacle «Microsillons» au centre culturel Voltaire et les marmothèques spéciales «mois de la Petite Enfance» à la médiathèque

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en janvier, février, mars et avril 1997 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Information importante : l'attestation délivrée au moment du recensement pour le service national est nécessaire pour tous concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Appels à la générosité autorisés

Du lundi 25 mars au dimanche 14 avril, journées «Sidaction» avec quêtes tous les jours.

Passeport biométrique

Attention, le délai d'obtention d'un passeport biométrique est d'environ 8 semaines et une carte d'identité 4 semaines. Ces délais sont donnés uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service «Accueil» à l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Allocation séjour vacances

Une aide peut être accordée, sous condition de ressources, aux enfants qui séjournent en colonie de vacances ainsi qu'à ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés C.A.F., sur présentation des justificatifs de séjour.

Renseignements : C.C.A.S. en Mairie de Déville lès Rouen du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Fermeture de la piscine municipale

La piscine municipale sera fermée pour vidange du lundi 15 avril au lundi 22 avril inclus.

arrêt sur images

Les athlètes d'haltérophilie ont pu se mesurer lors du challenge Panazio et la 1/2 finale de force athlétique.

Dans le cadre de la journée de la femme, Marie-Laure Favry a donné une lecture-spectacle intitulée «Lettres ouvertes de femmes», à la médiathèque.

Les élèves du lycée allemand de Bargteheide ont rendu visite à leurs homologues français.

Les membres de l'Amicale des Anciens Travailleurs se sont retrouvés pour un déjeuner convivial.

à savoir...

La permanence impôts, une aide précieuse pour compléter la déclaration de revenus

Exonération des heures supplémentaires, crédit d'impôts, déductions fiscales sur l'immobilier, calcul des frais réels, ..., remplir sa déclaration d'impôts sur les revenus de l'année 2012 peut vite devenir un casse tête. Pour aider les habitants dans cette démarche, la ville organise mardi 7 mai de 14h à 16h30, une permanence impôts dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Des étudiants en droit et des agents des services fiscaux répondent à toutes les questions.

Renseignements : Cabinet du Maire 02 32 76 88 18

Urbanisme

Rénovation de l'habitat : des aides existent !

Mise aux normes, économie d'énergie, amélioration du logement,..., tous ces travaux nécessaires entraînent souvent de grosses dépenses et sont indispensables pour conserver la salubrité des logements.

Les propriétaires qui souhaitent rénover leur logement pour l'habiter ou le louer, peuvent bénéficier d'aides publiques, dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat de la Vallée du Cailly.

Mise en place par la CREA, cette opération permet de financer entre 20 et 80% des travaux de rénovation du logement, en fonction du projet présenté.

La CREA a mandaté l'opérateur Rouen Seine Aménagement/ SEMAD pour accompagner les propriétaires qui le souhaitent dans leurs démarches. Cet accompagnement complet et gratuit porte sur des conseils techniques, la proposition d'une liste d'entreprises, des conseils financiers et juridiques. Il est réalisé du montage du projet jusqu'à la livraison des logements réhabilités.

Pour toutes questions, deux solutions : l'opérateur Rouen Seine Aménagement/SEMAD est joignable au 02 32 81 86 72 et il est également possible de se rendre à une des **permanences organisées à la mairie de Déville, les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois, de 9h40 à 10h40.**

Les enfants des accueils de loisirs maternel et primaire ont pu pratiquer différentes activités pendant les vacances de février.

Culture

Salon des Plasticiens Créateurs : 15ème édition.

Du jeudi 4 au dimanche 7 avril, les membres de l'*ALD section Joseph Delattre* ouvrent les portes du **15ème salon des Plasticiens Créateurs**, au centre culturel Voltaire.

Cette année, l'invité d'honneur est Gérard Deshayes, l'unique graveur sur inox de France. Cet artiste, initié par Reziev en 2004, est tombé sous le charme de l'esthétique de la métamorphose de l'inox, réalisée à coups de ponçage, grattage et meulage. Cette matière noble s'anime ensuite par des jeux de lumières. Ses œuvres sont inspirées par des paysages, des voitures anciennes, des blasons... et il expose dans de nombreux lieux de Normandie.

Ce salon est également l'occasion de découvrir une vingtaine d'autres artistes qui exposent peintures, sculptures, peinture sur soie, travaux manuels avec récupération, patchwork, cartes florales et céramiques. **L'exposition est ouverte les jeudi 4 et vendredi 5 avril de 14h30 à 18h et les samedi 6 et dimanche 7 avril de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.**

c'est en bref...

Lycéens étrangers cherchent famille d'accueil

En France pour une année scolaire, ces lycéens cherchent un logement en famille d'accueil pour développer leur pratique du français.
Renseignements :
CEI M Tortuyaux 06 31 07 34 06

Site Internet du Comité de Jumelage

Le site Internet du Comité de Jumelage devient un blog participatif. L'adresse du site reste inchangée :
www.jumelage-deville76.fr

Permanence de l'UNA

La permanence de l'UNA Solidarité Normande ne sera pas assurée vendredi 26 avril.

rendez-vous

Avril

Mardi 2 à 20h
Salle la Clairette
Assemblée générale du Comité de Jumelage

Mercredi 3 à 18h30
Centre culturel Voltaire
Vernissage de l'exposition des Plasticiens Créateurs

Du jeudi 4 au dimanche 7
Centre culturel Voltaire
15ème Salon des Plasticiens Créateurs

Vendredi 5 à 18h
Médiathèque Anne Frank
Les musicales : Arnoko

Du vendredi 5 au dimanche 7
Portes des grandes surfaces
Collecte de printemps de la banque alimentaire

Samedi 6 de 10h à 12h
Visite du quartier Demi-lune/route de Dieppe par les Elus

Samedi 6 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 6 de 14h à 17h
Parc du Logis
Chasse aux oeufs de Pâques du Comité des Fêtes

Samedi 6 de 14h30 à 16h30
La Filandière
Karaoké

Samedi 6 à 16h
Salle les rivières
Papothèque

Dimanche 7 à 8h30
Parking gymnase Guynemer
Randonnée Vallée de la Sâane

Dimanche 7 à 8h30
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors féminines 2/ Cheminots du Havre

Dimanche 7 de 14h30 à 16h30
La Filandière
Après-midi **accordéon**

Dimanche 7 à 15h
Stade Blériot
Football ALDM 1/ Frileuse

Dimanche 7 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors féminines 1/ Gravenchon

Du mardi 9 au samedi 27
Médiathèque Anne Frank
Exposition «Art'éco»

Mardi 9 de 14h30 à 16h
Salle les rivières
Inscriptions sortie banquet de l'amicale des anciens travailleurs

Mardi 9 à 20h
Centre culturel Voltaire
Spectacle « les Swinging Poules + bal » Festival rire en Seine

Mercredi 10 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Forum des Ados

Jeudi 11 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Rencontres du jeudi

Vendredi 12 à 20h
Centre culturel Voltaire
Concert des élèves de l'école municipale de musique et des structures du territoire 4

Samedi 13 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Samedi 13 à 19h00
Gymnase Anquetil
Handball Seniors masculins 1 / Eu

Dimanche 14
Parking Carrefour Market
Foire à tout

Dimanche 14 avril à 14h30
Boulodrome
Pétanque concours ALD Pétanque ouvert à tous

Dimanche 14 à 15h
Stade Blériot
Football ALDM 1 / Dieppe 2

Dimanche 14 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors masculins 1 / Oissel

Vacanc'sport à 9h
gymnase Guynemer
Lundi 15 et mardi 16
sports de raquette
Mercredi 17
accrobranche
Jeudi 18 et vendredi 19
Basketball
Inscriptions préalables obligatoires

Mercredi 17 à 10h
Parking gymnase Guynemer
Sortie des aînés : la guinguette

Mercredi 17 à 15h
Médiathèque Anne Frank
Atelier de fabrication « Art'éco »

Mercredi 17 à 15h
Centre culturel Voltaire
Spectacle « Franz bas les pattes »

Dimanche 21 à 15h
Stade Blériot
Football ALDM 1/ Gonfreville

Mardi 30 à 20h
Centre culturel Voltaire
Spectacle « Déshabillez mots »

Mai

Samedi 4 de 10h à 12h
Visite du quartier Rue de la Paix

Samedi 4 à 10h
La Filandière
Exposition de voitures et motos anciennes

Mardi 7 de 14h à 16h30
Hôtel de Ville
Permanence impôts

été 2013

de 3 à 18 ans

Vacances

Inscriptions Hôtel de Ville
A partir du 25 mars 2013
Renseignements
02 32 82 34 80

DÉVILLE lès ROUEN

- accueils de loisirs
- séjours en gîte
- vacanc'sport
- séjours délégués «Aroeven»

www.deville-les-rouen.fr